

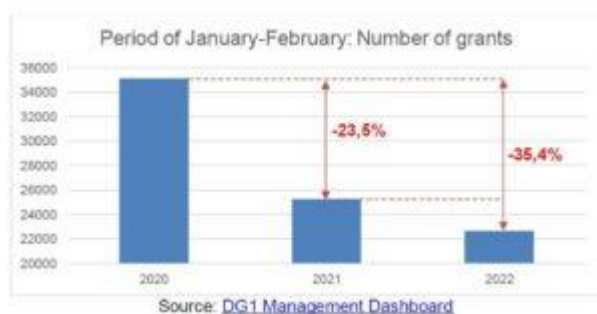
SUEPO : les actions industrielles sont un succès retentissant

[Kluwer Patent blogger/March 30, 2022](#) /Laisser [un](#) commentaire

Le syndicat USOEB (SUEPO) a affirmé que la grève à laquelle il a appelé lors de la réunion du Conseil administratif du 22 mars 2022 a été un "succès éclatant".

Selon une déclaration qu'elle a envoyée à ses membres deux jours après la grève, 1.514 employés représentant 24,45% de l'ensemble du personnel ont participé à la grève, dont 28,63% du personnel à La Haye, 20% du personnel à Munich, 46,94% du personnel à Berlin et 35,71% du personnel à Vienne. C'est le meilleur résultat d'une action industrielle depuis 2016 et même meilleur que la grève du 15 décembre 2020. C'est un signal clair pour Monsieur Campinos qu'il y a une marge de progression en termes de paix sociale."

L'USOEB a également écrit que "l'inscription à la grève a été rendue difficile et reste peu fiable. L'outil d'enregistrement a affiché un message d'erreur dès le vendredi, ce qui a conduit de nombreux collègues à l'écartier purement et simplement et à n'envoyer qu'un courriel à leur supérieur hiérarchique. (...) Certains collègues qui ont réussi à s'inscrire (...) vendredi avec l'outil, ont découvert le lundi que leur inscription avait disparu. Le département RH a confirmé que seules les inscriptions saisies via l'outil étaient prises en compte pour le décompte de la participation. (...) En mettant les chiffres en perspective, même sur la base de ces données peu fiables et incomplètes, nous comptons qu'au moins 40% du personnel disponible non cadre a fait grève."



Selon l'USOEB, les actions "Work-to-Rule" qui ont débuté vers le 22 février 2022 et qui font également partie de l'action syndicale pour obtenir le rétablissement des droits fondamentaux à l'OEB et la suspension ou l'annulation des réformes préjudiciables aux conditions de travail et au bien-être du personnel, ont entraîné une baisse de la production, illustrée par cette photo.

La grève a été précédée le 17 mars par une lettre du président de l'OEB, Antonio Campinos, dans laquelle il invitait l'USOEB à rencontrer des membres de son équipe. L'USOEB a toutefois déclaré qu'aucun progrès ne pouvait être signalé à l'issue de cette réunion.

Une nouvelle source de conflit à l'OEB pourrait être le lancement d'un projet de "mobilité professionnelle" demandé par la direction de l'OEB. Il a reçu le soutien du Conseil

d'administration lors de la réunion du 22 mars. Selon le Comité central du personnel, le "document d'orientation sur la mobilité professionnelle comporte le risque d'introduire une décentralisation de l'OEB et constitue donc une réforme fondamentale de l'OEB, incompatible avec la mission de l'Office". Le CSC "considère qu'une conférence des ministres des États contractants au titre de l'article 4a de la CBE s'impose et invite instamment les chefs de délégation à informer leurs ministères respectifs s'ils souhaitent s'engager dans ce projet de "mobilité professionnelle".

Pour être sûr de ne pas manquer les mises à jour régulières du Kluwer Patent Blog, veuillez vous inscrire [ici](#).